



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 2.1, 2.3, 2.4, 2.6, 3.10 et 3.11

**Numéro de la demande :** 2013-6565  
**Demande :** Nouvelles propriétés chimiques de la préparation commerciale – nouvelle combinaison de matières actives de qualité technique, garantie, identité et proportion des produits de formulation, mélange en cuve, nouveaux organismes nuisibles  
**Produit :** Herbicide de trois composés Hat Trick  
**Numéro d'homologation :** 31727  
**Matières actives (m.a.) :** Clopyralide, fluroxypyr et MCPA  
**Numéro de document de l'ARLA :** 2450383

### Objet de la demande

La présente demande vise à homologuer une nouvelle préparation commerciale, soit l'herbicide de trois composés Hat Trick [garantie : 61 g/L de fluroxypyr (présent sous forme d'ester de 1-méthylheptyle), 61 g m.a./L de clopyralide (présent sous forme d'acide) et 224 g m.a./L de MCPA (présent sous forme d'ester 2-éthylhexyle)], pour la suppression en postlevée des latifoliées dans le blé de printemps, le blé durum et l'orge de printemps dans les provinces des Prairies et la région de la rivière de la Paix, en Colombie-Britannique.

Le demandeur d'homologation a indiqué que l'herbicide Prestige, composé de l'herbicide Prestige A (numéro d'homologation 25465; fluroxypyr) et de l'herbicide Prestige B (numéro d'homologation 25464; clopyralide et MCPA), était le produit déjà homologué se rapportant à la demande actuelle.

### Évaluation des propriétés chimiques

L'herbicide de trois composés Hat Trick se présente sous forme de concentré émulsifiable contenant du fluroxypyr (présent sous forme d'ester de 1-méthylheptyle) à une concentration de 61 g/L, du clopyralide à une concentration de 61 g/L et du MCPA (présent sous forme d'ester 2-éthylhexyle) à une concentration de 224 g m.a./L. Cette préparation commerciale a une densité de 1,021 g/mL et un pH de 2,47. Les exigences en matière de données chimiques applicables à l'herbicide de trois composés Hat Trick ont été remplies.

## **Évaluations sanitaires**

La toxicité aiguë de l'herbicide de trois composés Hat Trick est faible par voie orale, cutanée et par inhalation chez le rat. Le produit est modérément irritant pour les yeux et la peau chez le lapin. Ce n'est pas un sensibilisant cutané chez le cobaye.

L'utilisation de la nouvelle préparation commerciale, soit l'herbicide de trois composés Hat Trick, sur le blé de printemps, le blé durum et l'orge de printemps pour la suppression des latifoliées annuelles et vivaces ne devrait pas entraîner d'exposition professionnelle ou occasionnelle potentielle supplémentaire par rapport aux utilisations homologuées du fluroxypyr, du clopyralide et du MCPA. Aucun risque préoccupant n'est envisagé si les travailleurs suivent les instructions sur l'étiquette et portent l'équipement de protection individuelle indiqué.

Aucune donnée nouvelle sur les résidus du fluroxypyr, du clopyralide et du MCPA n'a été soumise pour étayer la demande d'homologation de la nouvelle préparation commerciale, l'herbicide de trois composés Hat Trick. Les données sur les résidus étudiées auparavant ont été réévaluées pour cette demande, et des comparaisons d'étiquettes ont été effectuées avec les produits déjà homologués, soit les herbicides Prestige A et Prestige B. D'après cette évaluation, l'homologation de l'herbicide de trois composés Hat Trick n'entraînera pas une augmentation de l'exposition alimentaire à ces matières actives et ne posera de risque préoccupant pour aucun sous-groupe de la population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

## **Évaluation environnementale**

La Direction de l'évaluation environnementale conclut que l'utilisation de l'herbicide de trois composés Hat Trick n'augmentera pas les risques, pour les organismes non visés, associés à l'exposition aux matières actives du produit, soit le fluroxypur, le clopyralide et le MCPA, à condition que les énoncés d'atténuation du risque environnemental indiqués soient respectés.

## **Évaluation de la valeur**

Des renseignements sur la valeur, comprenant des données provenant de 13 essais combinés sur l'efficacité et la sensibilité d'une culture effectués en Alberta, au Manitoba et en Saskatchewan en 2012, ont été présentés aux fins d'examen. Dans ces essais, l'efficacité et l'innocuité, par rapport à la culture, de l'herbicide de trois composés Hat Trick utilisé seul ou dans un mélange en cuve contenant l'herbicide Axial 100EC (numéro d'homologation 28642) ou Simplicity (numéro d'homologation 28887) ont été évaluées et comparées à celles de l'herbicide Prestige utilisé seul ou dans un mélange en cuve contenant l'herbicide Axial 100EC ou Simplicity.

L'efficacité de ces traitements herbicides a été évaluée visuellement pour la suppression de l'amarante à racine rouge, de la bourse-à-pasteur, du chénopode blanc, du chardon des champs, du galéopside à tige carrée, du gaillet gratteron, du kochia à balais, de la renouée liseron, du laitron des champs, de la stellaire moyenne et du pissenlit officinal. Le degré de suppression de ces mauvaises herbes obtenu après l'application de l'herbicide de trois composés Hat Trick était comparable à celui de l'herbicide Prestige. Par conséquent, les allégations relatives à l'efficacité

pour la suppression de ces mauvaises herbes sont appuyées pour ce qui est de l'étiquetage. Les données tirées de ces essais en champ indiquent également que la suppression des latifoliées par l'herbicide de trois composés Hat Trick n'était pas compromise lorsque cette substance était appliquée dans un mélange en cuve avec l'herbicide Axial 100EC ou Simplicity.

L'efficacité de l'herbicide de trois composés Hat Trick dans un mélange en cuve avec l'herbicide Axial 100EC ou Simplicity était acceptable pour la suppression de la folle avoine et comparable à celle de l'herbicide Axial 100EC ou Simplicity seul à la même dose de pinoxaden ou de pinoxaden. La suppression des graminées par l'herbicide Axial 100EC et Simplicity n'était pas compromise lorsque les substances étaient appliquées dans un mélange en cuve avec l'herbicide de trois composés Hat Trick. Par conséquent, l'inclusion de l'herbicide Axial 100EC et de Simplicity en tant que produits d'association en mélange en cuve pour la suppression de graminées supplémentaires était étayée.

L'inclusion de l'herbicide liquide Achieve (numéro d'homologation 27011) et de l'herbicide liquide Achieve SC (numéro d'homologation 28555), contenant la matière active de qualité technique tralkoxydime, en tant que produits d'association était également étayée, car leur étiquette indique qu'ils peuvent être utilisés avec l'herbicide Prestige, et leur compatibilité avec le tralkoxydime, le fluroxypyr, le clopyralide et le MCPA a été démontrée.

Le demandeur a également fourni des données sur l'innocuité à l'égard des cultures (évaluée visuellement sous forme de pourcentage par rapport à un témoin non traité) après les mêmes traitements herbicides provenant de onze essais sur six variétés de blé de printemps et de quatre essais sur deux variétés d'orge de printemps. Les dommages subis par les cultures étaient légers ou indétectables pour tous les traitements herbicides. Par conséquent, l'ajout du blé de printemps et de l'orge de printemps sur l'étiquette de l'herbicide de trois composés Hat Trick était étayé.

Malgré le fait que la tolérance du blé durum à l'herbicide de trois composés Hat Trick n'ait pas été évaluée, cette culture devrait présenter une tolérance adéquate à cet herbicide, étant donné que les données soumises ont montré que le blé de printemps et l'orge de printemps affichent un degré similaire de tolérance à l'herbicide de trois composés Hat Trick et à l'herbicide Prestige, et que toutes ces cultures figurent sur l'étiquette de l'herbicide Prestige. En outre, les trois matières actives de l'herbicide de trois composés Hat Trick sont des herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges.

Les allégations de sensibilité des cultures de rotation relatives à l'herbicide Prestige ont été utilisées comme données à l'appui pour l'herbicide de trois composés Hat Trick. D'après le poids de la preuve (notamment les données sur l'historique d'emploi), les petites céréales, le canola et le lupin devraient présenter une marge d'innocuité adéquate à l'égard des cultures avec l'herbicide de trois composés Hat Trick appliqué conformément aux directives indiquées sur l'étiquette.

L'homologation de trois matières actives dans une seule formulation sera simple à gérer et à appliquer pour les agriculteurs.

## **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a évalué tous les renseignements disponibles concernant l'herbicide de trois composés Hat Trick et conclu qu'ils sont suffisants pour appuyer une homologation complète.

## Références

Numéro de document de l'ARLA	Références
2366145	2013, Hat Trick report 1, DACO: 10.2.3.3(B)
2366146	2012, Report 3, DACO: 10.2.3.3(B)
2366147	2013, Hat Trick report 4, DACO: 10.2.3.3(B)
2366148	2012, Report 2, DACO: 10.2.3.3(B)
2366149	2013, Chemical Physical Properties , DACO: 3.1.1, 3.1.2, 3.1.3, 3.1.4
2366150	2013, Formulation Process, DACO: 3.2.1,3.2.2 CBI
2366151	2006, Product Chemistry Data, DACO: 3.2.1 CBI
2366154	2013, Chemical Physical Properties, DACO: 3.5.1, 3.5.10, 3.5.11, 3.5.12, 3.5.13, 3.5.14, 3.5.15, 3.5.2, 3.5.3, 3.5.4, 3.5.5, 3.5.6, 3.5.7,3.5.8,3.5.9 CBI
2366155	2007, Storage Stability, DACO: 3.5.10 CBI
2366156	2006, Chemical Physical Properties, DACO: 3.5 CBI
2475747	2014, Clarification, DACO: 3.4.1 CBI
2475754	2014, Clarification , DACO: 3.2.2 CBI
2478180	2014, DACO 3.5-1.2 LPI6425 Herbicide, DACO: 3.5 CBI
2478181	2014, DACO 3.5.8 Waiver, DACO: 3.5.8 CBI
2366157	2013, Acute Oral, DACO: 4.6.1
2366158	2006, Acute Oral Report, DACO: 4.6.1
2366159	2013, Acute Dermal Summary, DACO: 4.6.2
2366160	2006, Acute Dermal Report, DACO: 4.6.2
2366161	2013, Acute Inhalation Summary, DACO: 4.6.3
2366162	2006, Acute Inhalation Report, DACO: 4.6.3
2366163	2013, Primary Eye Irritation Summary, DACO: 4.6.4
2366164	2006, Primary Eye Irritation, DACO: 4.6.4
2366165	2013, Primary Dermal Irritation - Summary, DACO: 4.6.5
2366168	2006, Primary Dermal Irritation, DACO: 4.6.5
2366169	2013, Dermal sensitization Summary, DACO: 4.6.6
2366170	2006, Dermal Sensitization, DACO: 4.6.6

ISSN : 1911-8015

**8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2015**

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.